

NOUVEAU !



Les centres d'orientation RSA



CORSA

- ✓ Pourquoi
- ✓ Quoi
- ✓ Comment
- ✓ Des questions?

- *Orientation dès le 3 juillet 2017.*
- *Accueil du public à compter du 17 juillet.*

Un dispositif géré par l'association API Provence



L’instruction des demandes de RSA est un moment essentiel pour une ouverture de droit et pour engager rapidement une démarche d’insertion.



L’instruction c’est :

- ✓ une vérification préalable de l’éligibilité (situation de famille, ressources, ...),
- ✓ une information donnée au demandeur sur les ressources à déclarer chaque trimestre et sur les droits et devoirs (démarches d’insertion, etc.)
- ✓ un appui adapté au demandeur pour faire sa demande de RSA (par @RSA ou le formulaire CERFA).

Le besoin aujourd’hui:

- le processus d’orientation (désignation du Référent unique) est trop long et basé sur un algorithme et une étude sur dossier,
- prochainement, certaines personnes demanderont le RSA par Internet, sans être reçues par un professionnel.



L'association *API Provence* recevra dans un des trois CORSA chaque nouveau demandeur du RSA, **dans les jours qui suivent sa demande, pour un entretien individuel.**

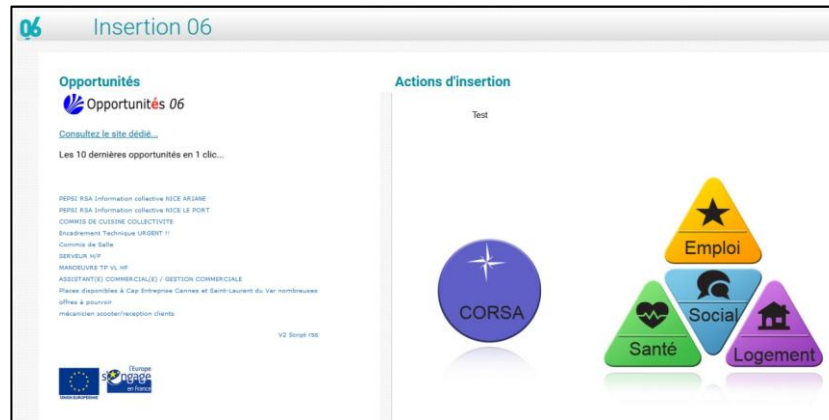


- 10.000 entretiens par an, dans trois sites facilement accessibles (Cannes, Nice Ouest et Nice Est)
 - ✓ Vérifications complémentaires sur l'éligibilité (notamment pour les travailleurs indépendants)
 - ✓ Évaluation de la situation et orientation immédiate vers un Référent unique.



Qu'est-ce qui change pour les instructeurs RSA?

1. Procédez **comme d'habitude** pour l'instruction du RSA :
 - ✓ claire information au demandeur, réponse à ses questions,
 - ✓ vérification de son éligibilité (situation familiale, ressources - avec une simulation sur le site de la CAF en cas de doute, etc.),
 - ✓ instruction et envoi de la demande, par @RSA ou par le formulaire CERFA.
2. Prenez rendez-vous au CORSA le plus proche, sur la page <http://insertion06.fr>



3. Remettez à la personne le formulaire qui précise l'adresse du CORSA, les documents à apporter et où vous aurez noté le jour et l'heure du rendez-vous. (Vous recevrez une pile de formulaires, vous pourrez également télécharger le modèle sur <http://insertion06.fr>)



Des questions?

- ***Si j'ai des doutes sur l'éligibilité au RSA au regard des ressources, comment faire ?***
 - ✓ Si vous utilisez @RSA, le système procède à une simulation,
 - ✓ Si vous utilisez le formulaire CERFA, faites une simulation sur <http://www.caf.fr/allocataires/mes-services-en-ligne/estimer-vos-droits/simulation-rsa>
- ***Le CORSA recevra les personnes très vite! Que se passe-t-il si les droits ne sont pas encore ouverts ?***
 - ✓ Même si les droits ne sont pas encore ouverts, la personne sera reçue, sa situation évaluée et un Référent unique désigné. Cela permet d'engager immédiatement une dynamique d'insertion.
- ***Qu'arrivera-t-il si une personne ne se présente pas au rendez-vous?***
 - ✓ Elle dispose d'un numéro de téléphone à appeler pour s'excuser et fixer un autre rendez-vous.
 - ✓ Si elle n'informe pas de son absence et ne se présente pas, un courrier lui sera envoyé pour fixer un autre rendez-vous. En cas de nouvelle absence, le RSA sera suspendu.
- ***Pour les personnes qui feront leur demande par Internet, comment auront-elles un rendez-vous ?***
 - ✓ Nous souhaitons éviter les demandes par Internet et favoriser un contact humain pour l'instruction des demandes de RSA.
 - ✓ Cependant, pour les quelques demandes par Internet les personnes seront convoquées au CORSA par e-mail, puis par courrier en cas d'absence.
- ***Je dois prendre rendez-vous systématiquement au CORSA? Que se passe-t-il si j'oublie?***
 - ✓ Le rendez-vous doit être systématique, sauf quelques cas spécifiques qui en sont informés (service SDS du CCAS de Nice, service de l'association ATE pour des demandeurs qui ne parlent pas français, ...).
 - ✓ Si vous oubliez de prendre rendez-vous, la personne sera convoquée plusieurs semaines plus tard et perdra le bénéfice d'une prise en charge immédiate.



Des questions?

➤ ***J'ai des doutes sur le système de prise de rendez-vous en ligne – ou j'ai oublié le mot de passe, ou toute autre question***

- ✓ Le système de prise de rendez-vous est simple et très intuitif, essayez!
- ✓ Si des doutes persistent ou que vous avez oublié le mot de passe, demandez à un collègue ou contactez mcmoret@departement06.fr ou mlfischer@departement06.fr

➤ ***Où sont situés les CORSA des Alpes-Maritimes ?***

Les CORSA sont installés sur 3 sites afin de faciliter l'accès aux personnes.

- ✓ Le CORSA de l'Ouest : à Cannes, à proximité de la gare SNCF
- ✓ Le CORSA du centre : à Nice, à proximité de la gare de St AUGUSTIN (puis bus n°9 arrêt collège Jules Romain)
- ✓ Le CORSA de l'Est : aussi à Nice, près de la gare de RIQUIER et de la station de tramway « St ROCH »

Les adresses précises sont disponibles sur <http://insertion06.fr>